

ÉCO-JARDINAGE

Mode d'emploi

AUDE ENVIRONNEMENT
Découvrir la nature
Protéger le cadre de vie

AUDE
CONSEIL GENERAL

04 68 11 66 00

Balcons fleuris des Alpes ou d'Alsace, jardins de Bretagne ou d'Ile de France… l'exemple est venu des régions septentrionales de notre pays… On y cultivait un art du fleurissement des villes, villages et jardins propre aux climats tempérés, riches en humidité où l'on pouvait acclimater des essences venues de loin, des fleurs et arbustes adaptés de climats exotiques.

Qu'elles viennent d'Afrique du Sud, du Japon ou du Chili, nous nous sommes tous laissés ensorceler par ces plantes qui, au prix de soins, d'arrosages ou de produits phytosanitaires parvenaient à s'acclimater sous nos climats. Et personne n'y trouvait à redire.

Geraniums en bord de Méditerranée, bougainvillées en zones de montagne, palmiers en Lauragais … tout devenait acclimatable.

Sauf que ! Toutes ces réussites ont un coût ! Ecologique d'abord. Financier ensuite… Entretenir un lilas ou des hortensias en bord de mer Méditerranée, cela condamne à arroser. Maintenir un tamaris en Montagne Noire nécessite toujours plus de soins, d'amendements du sol… Un certain coût pour le jardinier comme pour la planète…

Et nous n'en voulons plus.

Au nom du bon sens comme de l'écologie, nous revendiquons notre droit à la différence. Avec la commission nationale du Fleurissement, comme avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement et le Comité Départementale du tourisme, nous réclamons le droit à la bio-diversité, au respect de nos différences climatiques et géologiques. Nous refusons la standardisation des goûts et des pratiques de jardinage.

C'est la raison pour laquelle nous avons, tous ensemble, choisi de faire évoluer les critères d'évaluation du concours Villes et Villages Fleuris.

Désormais, pratique de l'environnement, de l'esthétique et respect de l'identité territoriale joueront à jeu égal dans les critères d'évaluation de nos jurys.

Pour vous, pour l'Aude.

***Marcel Rainaud**,*
Sénateur de l'Aude,
Président du Conseil Général

***Alain Tarlier**,*
Vice-président du Conseil Général,
Président de la commission Tourisme

***Michel Cornuet**,*
Président du Conseil en Architecture,
Urbanisme et Environnement de l'Aude

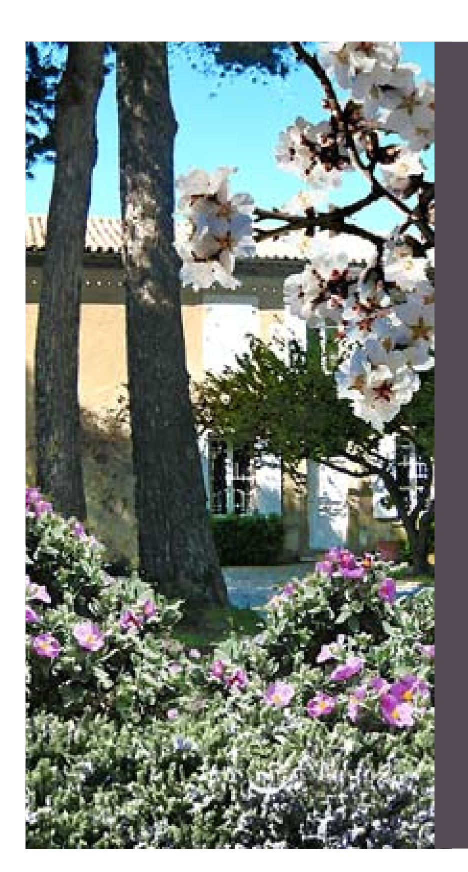


LES PAYSAGES DE L'AUDE!

Le département de l'Aude offre une grande variété de paysages, d'architectures, de climats ! Influence Océanique ou influence Méditerranéenne, contrastes de paysages, de végétations et de couleurs locales lui donnent cette extraordinaire qualité de vie.



Généralement, nous nous accordons à retenir 5 grandes identités, qui réunissent ces paysages et spécificités :



LE PAYS CORBIÈRES MINERVOIS.

Il relie le nord et le sud de l'Aude, pose un pied dans le Minervois, aux terres riches et aux coteaux de vignes, bordés de pins majestueux et de roseaux gris-bleu ondulant au gré du vent. Domaines et tours médiévales, gros villages lovés autour de leurs clochers, attestent d'un passé viticole riche et prospère. L'autre pied est ancré dans les terres arides et fières des citadelles de Peyrepertuse, Quéribus, Aguilar. Terre de frontière avec le sud, à la végétation aride et rase, les villages se serrent pour se protéger du soleil, mais aussi pour jouir des oasis de verdure prés des cours d'eau rares et généreux. Les amandiers disputent aux figuiers chaque coin de vignes pour le repos du vigneron, sous l'œil indifférent des cyprès.

LE PAYS DE LA HAUTE VALLÉE.

La vallée de l'Aude relie la plaine viticole aux Pyrénées enneigées par les gorges profondes de la Pierre Lys. Des vignes aux alpages, les contrastes explosent. La douceur de la plaine Limouxine s'ouvre sur le plateau de Sault avec ses sapins de légende et ses prairies fleuries aux airs de montagne. On quitte les villages groupés et les domaines viticoles pour accéder à des villages de montagne, plus pauvres mais pelotonnés afin de résister aux rigueurs de l'hiver pour mieux revivre le printemps revenu!



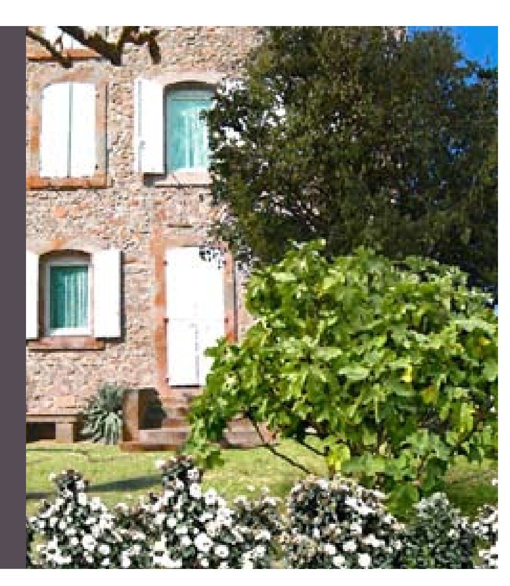


LE PAYS DE LA NARBONNAISE.

Largement ouvert sur le littoral, ce territoire voit l'Aude s'apaiser pour s'alanguir dans ce delta large, fertile et émaillé d'étangs. Paysage lagunaire, où terre et eau se mélangent dans les reflets de la mer et du vent. Le vent omniprésent, façonne la végétation jusqu'à la tordre au gré de ses colères hivernales. La mer, elle, imprime ses embruns sur son passage, en oubliant la Clape qui résiste et offre ses forêts de pins crissant de cigales, le soleil revenu.

LE PAYS CARCASSONNAIS.

Traversé par le Canal du Midi qui serpente au milieu des vignes, ce pays fait le lien avec la Montagne Noire, ses forêts de châtaigniers et ses sapins majestueux. L'architecture des domaines et des villages viticoles, laisse la place aux villages perchés du Cabardès aux toitures d'ardoises. Les terres acides explosent d'hortensias violets et bleus, s'appuyant sur l'or des murs de schiste.





LE PAYS LAURAGAIS.

Plaines et collines fertiles ouvrent le regard sur des espaces immenses où les haies ponctuent les champs de céréales mouvantes. La brique et la terre cuite des villages et fermes Lauragaises renforcent la douceur des couleurs du soleil qui se couche sur les plaines fertiles de l'Ouest Audois.

AIMER L'AUDE, C'EST LA RESPECTER,

Choisir de vivre dans l'Aude, c'est vivre avec toutes ses spécificités, les connaître et les accepter! Chaque territoire à ses palettes de couleurs, de végétations multiples façonnées par les contraintes du climat, de la terre ou des cailloux, de l'eau abondante ou rare.
Faisons de la nature une alliée, elle saura être généreuse et exubérante, sachons la faire entrer dans nos jardins, dans nos rues, nous y gagnerons en authenticité et l'Aude sera respectée dans ses identités si prisées de nos visiteurs.



VOUS AVEZ UN PROJET POUR VOTRE JARDIN, NE VOUS PRESSEZ PAS !

Avant de vous lancer dans une opération coûteuse et difficile, posez-vous ces questions, essayez d'y répondre, interrogez les «vieux» jardiniers qui vous entourent...

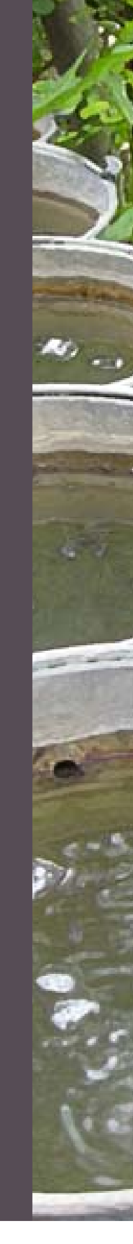
- Dans quelle région de l'Aude êtes-vous ?
- Regardez autour de vous, observez la campagne qui vous entoure, quels sont les arbres qui poussent naturellement ?
- Regardez d'où viennent les vents dominants ?
- Pleut-il souvent ? Y'a-t-il des périodes sèches ?
- Quelle est la nature du sol ?

Comment souhaitez-vous organiser votre jardin ?

- Quelles sont les zones que vous voulez privilégier ? Terrasse, coin à l'abri du vent, entrée ?
- Comment la végétation peut-elle vous protéger de la vue de la rue ou des voisins ?
- Comment avoir des fleurs toute l'année sans dépenser des fortunes ?
- Comment vous protéger de l'ombre en été mais aussi profiter du soleil en hiver ?

Quelle stratégie pour faciliter votre travail et dépenser le moins d'eau possible ?

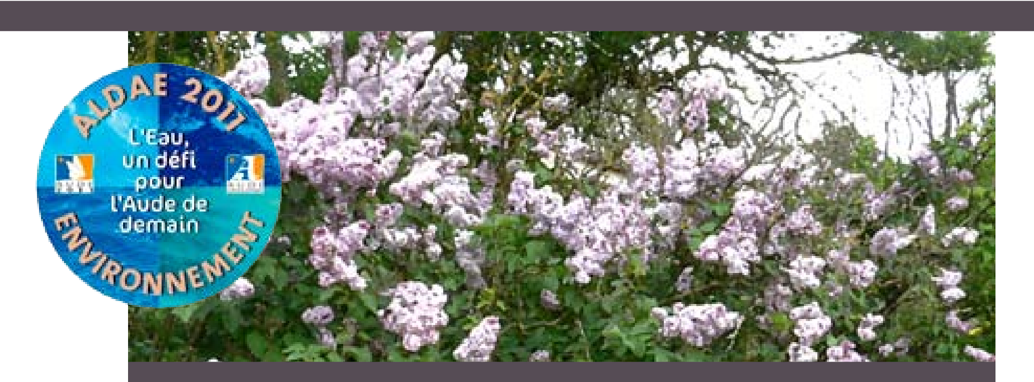
- Quelles espèces végétales sont les mieux adaptées à mon territoire ?
- Quelles techniques de plantation, d'entretien et d'arrosage ?
- Dois-je tout planter en une seule fois ou envisager des aménagements par tranche, pour bien m'occuper de chaque zone ?
- Comment trouver les plantes qui iront bien dans mon jardin ?





N'hésitez pas à parler avec vos voisins.
Ces échanges vous donneront peut-être des indications mais vous permettront aussi de tisser des liens, de faire des économies et de construire le paysage du quartier tous ensemble !

Vous trouverez aussi dans les pages qui suivent quelques éléments de réponse à vos questions.



On parle des méfaits de l'agriculture intensive et des activités humaines (rejets de stations d'épuration) qui nuisent gravement à la qualité des eaux en France. Dans notre département, beaucoup de cours d'eau sont encore touchés (Aude, Fresquel, Berre, Argent-Double, Orbieu…). Les eaux souterraines alimentent 60% de la population de l'Aude en eau potable. Quelques puits publics sont concernés chaque année par la présence de pesticides, de phosphates et de nitrates.

N'oubliez pas que tous ces produits suivent leur chemin dans les ruisseaux et rivières jusqu'à la mer en contaminant les étangs. Nous devons veiller qu'une activité économique ne défavorise pas une autre au travers de pratiques polluantes (impacts sur la pêche, les loisirs, le tourisme…)

Mais il ne faut pas sous-estimer l'impact que les simples particuliers dans leur activité de jardinage peuvent avoir eux aussi sur notre environnement.

Certes les surfaces qu'ils travaillent sont plus restreintes mais trop souvent la concentration en produits phytosanitaires est sans commune mesure avec celles pratiquées par nos agriculteurs ou nos viticulteurs.

De la même façon que nous devons tous protéger la qualité de l'eau, il est indispensable d'en avoir une gestion économe. Dans un département soumis à des périodes de sécheresse fréquentes, nous devons limiter l'utilisation de cette ressource si précieuse.
Est-il bien raisonnable d'utiliser de l'eau potable pour arroser son jardin ?

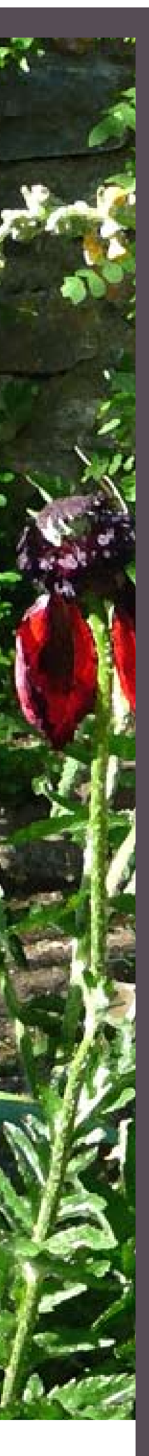
Avant même de parler de celui sur la planète, vous pourriez bien en ressentir l'impact… sur votre portefeuille.

Cette prise de conscience absolument nécessaire doit permettre à chacun d'entre nous de modifier ses pratiques au quotidien dans les jardins d'agrément et jardins potagers.



LE CHOIX DES ESSENCES :

- On utilisera des plantes adaptées au climat économes en eau.
- Eviter des plantes invasives comme l'herbe de la pampa, arbre aux papillons, griffe de sorcière, ailante, robinier faux acacia…
- Utiliser des plantes grimpantes sur les façades qui favorisent l'ombre et régulent la température à l'intérieur des maisons.
- Planter des haies brise-vent pour définir des espaces protégés du vent (terrasse, entrée…)
- Proscrire le gazon arrosé très consommateur en eau. Un gazon a besoin de 4 litres d'eau par m² et par jour.
- Planter de préférence à l'automne pour favoriser le développement du système racinaire ce qui limitera l'apport d'eau et d'engrais.
- Arracher les plantes envahissantes avant la montée en graines afin de limiter leur dissémination.



ARROSAGE :

- L'arrosage sera nécessaire les 2 ou 3 premières années après la plantation.
- Pour abandonner l'arrosage, habituons nos plantes à la sécheresse.
- Arroser abondamment mais peu souvent (toutes les 2 à 3 semaines).
- Le but est de permettre aux racines de descendre en profondeur.
- Aménager une cuvette au pied des plantes et mettre un paillage de 10 cm d'épaisseur, cela permettra de réduire l'arrosage.
- Arroser tôt le matin ou tard le soir pour réduire la transpiration des plantes et éviter de mouiller les feuilles pour limiter l'implantation de maladies.
- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage.

AMENDEMENT DES SOLS :

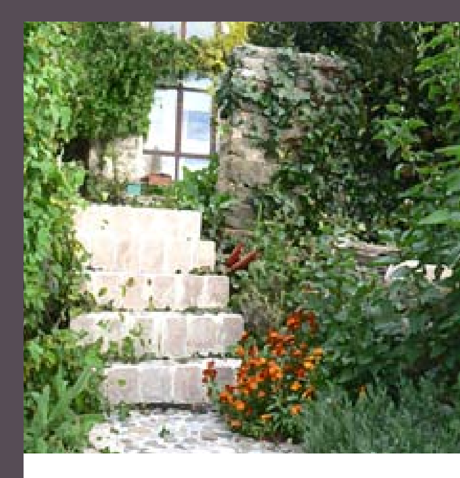
Un jardin naturel, c'est un sol vivant bien équilibré et fertile. On évitera les engrais minéraux de synthèse (engrais azotés et nitrates) qui polluent cours d'eau et nappes phréatiques.
On privilégiera l'usage de matière organique (compost) pour leurs principaux rôles bénéfiques : l'effet structurant qui allège la terre et retient l'eau et l'effet fertilisant qui libère de façon progressive et prolongée les éléments nutritifs.

PROTECTION ET AÉRATION DU SOL :

- Les vers de terre participent activement à la création d'une structure stable du sol, le rendant meuble et fertile. Ils facilitent la pénétration de l'air, de l'eau et des racines.
- Le paillage limite la pousse des mauvaises herbes, protège le sol, limite les pertes d'eau, apporte la matière organique.

LES HERBES INDÉSIRABLES :

- Beaucoup d'herbes dites « mauvaises » s'avèrent au contraire utiles pour le jardin (gîte et couvert pour la faune auxiliaire).
- Il faut les contrôler plutôt que les éliminer en gardant les herbes qui ne gênent pas et en évitant l'installation des indésirables par du paillage.



FAVORISER LES AUXILIAIRES PRÉDATEURS :

Ce sont nos meilleurs alliés dans le jardin. Parmi ces auxiliaires, nous trouvons les coccinelles qui mangent de pucerons et les abeilles qui participent à la pollinisation des fleurs.



Pour les aider à s'installer dans votre jardin :

- Préserver des espaces non cultivés (friche, allées, tas de branches, tas de compost…).
- Mettre quelques grosses pierres dans un coin du jardin et du paillage pour leur offrir un abri.
- Planter des haies diversifiées avec des espèces locales offrant le gîte et le couvert à de nombreux oiseaux.
- Favoriser les plantes fleuries tout au long de l'année (lierre, camomille, …) pour accueillir les insectes auxiliaires adultes et les pollinisateurs ce qui donnera un peu de poésie à votre jardin.



Les professionnels audois associés au concours des Villes et Villages Fleuris sauront vous conseiller sur l'aménagement de vos jardins et le choix des espèces à privilégier selon votre territoire.

Pépiniéristes horticulteurs & paysagistes

Partenaires du concours
AUDE FLEURIE

EARL ROCH
Monsieur ROCH Georges
31. Avenue Notre
11150 BRAM

OCCITANIE JARDINAGE
Monsieur FAVRETTO Claudio
21 Bis, avenue Achille Mir
11000 CARCASSONNE

VIVE LE JARDIN
Monsieur MARTINET Philippe
Route de Toulouse
11000 CARCASSONNE

VILLA HORTICULTURE
Madame VILLA Éliane
La Plaine
11570 CAVANAC

LE JARDIN DE JEAN
Monsieur RIVIERE Jean
Boulevard de la Marne
11200 LEZIGNAN CORBIERES

JARDIFORT
Monsieur FORT Luc
ZA de Flassian
11300 LIMOUX

QUATRE SAISONS
Monsieur MAUREL Francis
ZA d'Occitanie
Rue Jean Mermoz
11300 LIMOUX

Monsieur PLANEL Jean Luc
12. Chemin de la Garrigue
11190 LUC SUR AUDE

Monsieur MAILLET Joël
11. Rue Émile Eudes
11100 NARBONNE

PEPINIERES CHARLES
ZI de Montredon
Route de Carcassonne
11100 NARBONNE

MARTINET HORTICULTURE
Monsieur MARTINET Philippe
20. Avenue du Cabardès
11610 PENNAUTIER

Monsieur PECH Xavier
29. Avenue Pasteur
11160 PEYRIAC MINERVOIS

LES JARDINS DU CANAL
Monsieur CARUANA Jean Luc
RN 113
11400 SAINT MARTIN
LALANDE

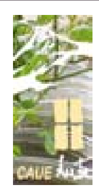
Monsieur LAFFONT Norbert
Horticulteur
RN113
11800 TREBES



Conseil Général de l'Aude
Allée Raymond Courrière
11855 Carcassonne cedex 9



Comité départemental du Tourisme
Allée Raymond Courrière
11855 Carcassonne cedex 9



CAUE de l'Aude
90 bis, avenue Pierre Sémard
11000 Carcassonne